



**S**ept ans après avoir accordé le prix Nobel de la paix à la campagne ICAN, le Comité Nobel de Norvège récidive avec l'édition 2024 décernée à la confédération japonaise des organisations de survivants des bombardements les 6 et 9 août 1945 des villes de Hiroshima et de Nagasaki, **Nihon Hidankyo**, pour ses actions « en faveur

d'un monde sans armes nucléaires et pour avoir démontré par des témoignages que les armes nucléaires ne doivent plus jamais être utilisées ». Leurs actions et leurs témoignages ont joué un rôle crucial dans l'adoption à l'ONU le 7 juillet 2017 du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires, entré en vigueur le 22 janvier 2021.

Un signal fort. Alors que tous les regards sont tournés vers les guerres qui se déroulent au Moyen-Orient et en Ukraine, ce prix Nobel de la paix vient rappeler qu'il ne faut pas jouer avec la menace nucléaire, que ce soit en Europe par Vladimir Poutine ou au Moyen-Orient où Israël possède la bombe face à l'Iran qui cherche à l'acquérir.

Un signal également contre les programmes de modernisation et de renouvellement développés par les neuf puissances nucléaires.

Jean-Marie Collin  
& Patrice Bouveret

D'un prix Nobel à l'autre

### Action pour l'universalisation du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires

Le soutien mondial au Traité sur l'interdiction des armes nucléaires continue de croître, l'**Indonésie** (qui devient l'État partie le plus important en termes de population), la **Sierra Leone** (17<sup>e</sup> État africain à ratifier ce traité) et les **Îles Salomon** (11<sup>e</sup> État insulaire du Pacifique à rejoindre ce traité) ont ratifié cet accord lors d'une cérémonie de haut niveau qui s'est tenue à New York le 24 septembre. Le Traité compte désormais 73 États parties et 25 autres signataires qui ont lancé leur processus de ratification (comme l'Algérie, l'Angola, le Brésil, Brunei et le Liechtenstein).

#### Le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires (TIAN) en bref



AU 15 OCTOBRE 2024 :

- **Signature** : 94 États. Dernier signataire : Îles Salomon.
- **Ratification** : 73 États. Dernières ratifications : Indonésie, Sierra Leone et Îles Salomon.
- **Engagement parlementaire** : 24 parlementaires français.
- **Appel des villes** : 86 mairies signataires et 4 collectivités territoriales. Dernier signataire : Montreuil le 26 septembre 2024.

Détail sur [www.icanfrance.org](http://www.icanfrance.org)

### 79<sup>e</sup> session de l'Assemblée générale des Nations unies

Lors des prises de parole des chefs d'États et de gouvernements, nombreux sont ceux qui ont, comme le **prince Albert de Monaco**, souligné « une reprise de la course aux armements et de la prolifération nucléaire, ainsi qu'un net recul de la sécurité collective ». Le **président brésilien Lula** regrette que « plus de 90 milliards de dollars [en 2024] ont été mobilisés pour les arsenaux nucléaires. Des ressources qui auraient pu être utilisées pour lutter contre la faim et le changement climatique ». Les **Kiribati** ont rappelé avoir « été le témoin direct des conséquences destructrices et durables des essais nucléaires ». Pour le **Saint-Siège**, « dans un système de sécurité collective la présence d'armes nucléaires et d'autres armes de destruction massive est intenable ». Comme l'a souligné le **Mexique**, « face à cette réalité inquiétante [les risques croissants de guerre nucléaire] il est impératif de redoubler d'efforts pour éliminer les armes nucléaires ».

# Journée internationale pour l'élimination totale des armes nucléaires

**L**e 26 septembre 2024, l'Assemblée générale des Nations unies a organisé un événement de haut niveau pour commémorer la Journée internationale pour l'élimination totale des armes nucléaires.

Instituée par l'adoption de la résolution 68/32 en 2013, cette journée vise à renforcer « la sensibilisation et l'éducation du public sur la menace que représentent les armes nucléaires pour l'humanité et la nécessité de leur élimination totale, afin de mobiliser les efforts internationaux en vue d'atteindre l'objectif commun d'un monde exempt d'armes nucléaires ».

Cette réunion de haut niveau est l'occasion pour les États et la société civile de réfléchir aux progrès réalisés en matière de désarmement nucléaire. Soixante-dix-neuf États se sont exprimés. Parmi eux, une écrasante majorité (notamment l'Afrique du Sud, Indonésie, Brésil, Malte, Irlande) a manifesté une profonde inquiétude quant à l'absence d'avancée sur le désarmement.

Une réunion essentielle étant donné la réalité de la menace nucléaire, mais qui n'a pas encore vu la participation de la France et de l'Allemagne (dont la dernière participation date de 2016). Il est vrai qu'à l'heure où ces deux États poursuivent une politique de dissuasion indépendante et dans le cadre de l'Otan, c'était peut-être « plus honnête » que de venir clamer une volonté d'agir pour le désarmement comme l'ont fait les États-Unis, la Chine, l'Inde et le Pakistan.

En effet, Paris est engagé dans des programmes de modernisation et de renouvellement extrêmement coûteux (7,62 milliards € par an selon la Loi de programmation militaire 2024-2030) et l'Allemagne reçoit sur son sol les nouvelles bombes nucléaires tactiques des États-Unis.

Mais le plus préoccupant dans l'attitude de ces deux États — qui peuvent certes présenter des actions en faveur d'un monde sans armes nucléaires (pour Berlin, pensons à sa participation comme État observateur au processus du Traité d'interdiction des armes nucléaires, pour Paris des actions de réduction de son arsenal nucléaire dans les années 1990) — c'est leur volonté politique d'euphémiser la dissuasion nucléaire de la France, comme réponse à une Russie agressive et à un « retrait » de Washington d'Europe dans le cas d'une nouvelle présidence Trump.

Une perspective qui provoque de nombreux débats, sauf qu'ils ont comme particularité commune d'écarter toutes les conséquences (juridiques, financières et les réactions adverses) d'une telle décision.

Il est urgent que lors de la prochaine Assemblée parlementaire franco-allemande, ce sujet soit ouvertement abordé, avec l'audition d'experts venant de différents horizons, afin que toutes les conséquences d'un tel projet soient débattues par les parlementaires.

*Ce texte a été publié dans le cadre d'un programme soutenu par la Heinrich-Böll-Stiftung Paris, France-Italie.*

## La dissuasion en bref

**Paix** • À la rencontre internationale pour la paix de la communauté Sant'Egidio, à Paris, 22 septembre 2024, le président Macron a fait un aveu : « Vous m'offrez une occasion unique dans la vie d'un dirigeant contemporain, c'est que là où tant de notre temps est dédié à imaginer les formes possibles de guerres et les innovations pour faire la guerre, vous m'invitez à parler quelques instants pour imaginer la paix. Et donc merci infiniment pour cette respiration ».

**100 ans** • Le député Y. Chenevard, J.-M. Jacques, président de la commission de la Défense nationale, et 12 autres parlementaires signent une tribune dans *L'Opinion* du 8 octobre où pour la première fois publiquement des parlementaires reconnaissent qu'un « programme de sous-marin s'étale sur une durée moyenne de cent ans (décisions, études, construction, utilisations, déconstruction, et traitement des combustibles nucléaires) ». Ce qui est omis, malheureusement, c'est que la durée d'emploi du sous-marin est de 30 à 40 ans (maximum). D'autre part suite à cet aveu, il serait logique que les comptes publics publient le montant global en intégrant tous les coûts sur l'ensemble de la durée du programme. Cela permettrait aux parlementaires de disposer au moment du vote d'un coût global et non partiel.

**Finances publiques** • Fin décennie 2010, fermeture de la base de Taverny qui abritait le commandement en charge de la dissuasion nucléaire aéroportée, comme de la base de Avord en raison de la suppression d'un escadron de la Force aérienne stratégique (FAS). Treize années plus tard, réouverture générale de ces deux sites militaires nucléaires. La note est salée...

## Société civile en action

### Engagement parlementaire pour le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires

**L**es parlementaires à travers la planète ont un rôle vital à jouer dans la promotion de la paix et de la sécurité pour un monde sans armes nucléaires. Ils ont joué un rôle majeur dans la réalisation du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires. Notre campagne demande maintenant aux parlementaires français des trois assemblées (Assemblée nationale, Sénat, Parlement européen) de signer un engagement parlementaire pour soutenir le TIAN et pour appeler à la ratification de celui-ci par la France. Dernières signatures de cet engagement : M<sup>me</sup> Camara, M. Caron, M. Cormand, M. Satouri, M<sup>me</sup> Sbaï, M<sup>me</sup> Toussaint.

<https://bit.ly/3amw0K1>

### Pas un centime pour les armes nucléaires

**D**u 16 au 22 septembre 2024, ICAN, la Campagne internationale pour abolir les armes nucléaires, a dénoncé les sommes absurdes consacrées aux armes nucléaires par les puissances nucléaires et les banques, en organisant une semaine d'action dans le monde.

En France, à l'occasion de cette semaine, les organisations membres de ICAN France se sont mobilisées à Besançon, Dole, Paris, Montpellier, Vénissieux, pour montrer leur opposition à ces dépenses et investissements dans des armes de destruction massive. ICAN France a publié une bande-dessinée et une brochure.

<https://bit.ly/4h8gRwv>

## « Le seul avenir de la dissuasion nucléaire est son échec »

**V**ivons-nous le troisième âge ou la nouvelle jeunesse de la dissuasion nucléaire ? La question se pose, tant ses partisans ne cessent d'abuser de contorsions lexicales pour justifier la poursuite de leur stratégie nucléaire, à l'heure où la dissuasion russe est malmenée.

En France, la croyance « en la vertu rationalisante de l'atome » est née dans les années 1960. Depuis lors, une large majorité de responsables politiques, parlementaires, journalistes et chercheurs sont devenus membres de cette religion d'État. Le doute n'est pas autorisé dans la mesure où la clef de voûte de la politique militaire repose sur la mise en œuvre d'un système d'arme de destruction massive. Or, désormais certains croyants avouent ouvertement que la Sainte Bombe ne fonctionne plus !

« L'hypothèse de l'échec de la dissuasion nucléaire doit nécessairement être prise en compte » reconnaît Bruno Tertrais, le directeur adjoint de la Fondation pour la recherche stratégique dans *Le Monde* du 21 septembre 2024. Pour rappel, au début de l'année dans *Pax atomica ?* (Éditions Odile Jacob) il écrivait que « la dissuasion nucléaire est une forme de bien commun mondial » apportant la paix. Si même celui qui est surnommé le « pape » par nombre de journalistes se met à douter, il y a de quoi être interpellé.

Il faut reconnaître que Vladimir Poutine a allègrement savonné la planche de la dissuasion, en plaçant l'invasion de l'Ukraine, en 2022, sous le prisme de la menace nucléaire via de multiples signaux stratégiques : mise en état d'alerte des forces, exercices nucléaires, déploiement de bombes nucléaires en Biélorussie et le dernier en date, modification de la doctrine d'emploi. Cette posture agressive de Poutine a, dans un premier temps, affecté les livraisons d'armes des Occidentaux à l'armée ukrainienne, mais elle n'a pas pour autant empêché cette dernière d'envahir à son tour une portion du territoire russe, censé être protégé justement par la dissuasion.

Les menaces du dirigeant russe d'être prêt à utiliser l'arme la plus destructrice n'ont donc pas fonctionné. Les alliés de l'Ukraine sont passés de livraison d'armes dites « défensives » en 2022, à des missiles à longue portée pouvant atteindre Moscou. Que l'on ne s'y méprenne pas, les dirigeants occidentaux ont eu dans un premier temps peur, à l'image de la France qui, pour la première fois depuis les années 1980, a mis à l'eau trois sous-marins nucléaires lanceurs d'engins sur les quatre dont elle dispose au début de 2022. Avec la capacité, selon l'amiral Vandier, « de réduire en poussière l'équivalent de la superficie française en Russie » (*L'Express*, septembre 2024). Ce qui ne signifierait rien d'autre qu'une population française réduite elle aussi en poussière en retour de bâton.

« Nous sommes à un moment de crise profonde » explique la journaliste américaine Annie Jacobsen dans un ouvrage qui vient d'être publié en français (Denoël). La dissuasion – de la

Russie comme celle des autres puissances nucléaires – a pris des coups qui l'a décrédibilisée.

Pour tenter de sauver sa crédibilité, ses partisans précisent que les fameuses lignes rouges n'ont pas été franchies ; que ce n'est qu'« une incursion », et non « une invasion ». Mais nous observons très clairement une fébrilité à vouloir absolument justifier la poursuite de cette politique de défense, dont le budget « explose » avec un minimum de 12 000 € par minute (en 2024), soit près de 30 % de plus qu'en 2018. Sans compter que si la technicité de l'arme est mise en avant comme système ultime, c'est pour mieux écarter les failles de la psychologie humaine. Cette stratégie repose entre les mains d'un seul donneur d'ordre : face au risque d'anéantissement, appuiera-t-il sur le bouton rouge ?

Pour reprendre les mots du philosophe Paul Ricoeur, tant apprécié par le président Emmanuel Macron, nous sommes toujours dans cet état de « vraie et fausse paix », perpétuellement menacé par les conséquences de l'emploi volontaire ou accidentel d'armes nucléaires. Face à cette insécurité mondiale, presque la moitié des États membres de l'Organisation des Nations unies sont impliqués dans le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires (73 États parties et 25 qui ont lancé le processus de ratification).

En effet, depuis le 21 janvier 2022, les armes nucléaires sont interdites par le droit international, même si cela peut déplaire, et même si les États nucléaires ne reconnaissent pas encore ce traité. Lors de la seconde réunion du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires (TIAN) à l'ONU en novembre 2022, les États membres ont décidé de déconstruire cette fausse sécurité dont « la perpétuation et la mise en œuvre [...] non seulement érodent et contredisent la non-prolifération, mais entravent également les progrès vers le désarmement nucléaire ».

Les guerres qui frappent le territoire européen et le Moyen-Orient offrent aux responsables politiques — et notamment aux parlementaires — une occasion unique de repenser la place de cette « clé de voûte de la défense ». Pour paraphraser le président Macron (lors de la Rencontre de Sant' Egidio, le 22 septembre à Paris) « tant de notre temps est dédié à imaginer les formes possibles de guerres et les innovations pour faire la guerre », le moment est venu d'imaginer la paix !

N'attendons pas que la dissuasion nucléaire entre dans son quatrième âge, celui de son utilisation. Sortons de cette parenthèse ouverte en 1945 où, comme l'a souligné le philosophe Günther Anders, « ce n'est plus l'homme qui est mortel, mais l'humanité tout entière, et de son propre fait ».

---

Une tribune de Jean-Marie Collin, directeur de ICAN France et de Patrice Bouveret, directeur de l'Observatoire des armements, co-porte-parole de ICAN France, publiée le 7 octobre 2024 par le journal « L'Opinion ».



## Proposition d'initiatives...

Nous invitons les parlementaires à prendre des initiatives fortes et innovantes, en auditionnant en commission, de manière paritaire, des experts aux analyses différentes, comprenant des représentants de ICAN France, des chercheurs universitaires, des centres de recherche, afin tenir compte de leurs analyses et qu'ils puissent prendre les décisions justes pour la sécurité des Français-es et des Européen-nes.

### Ouverture d'un cycle sur la dissuasion nucléaire

À ce jour, seuls deux cycles ont été réalisés en Commission de la défense nationale depuis 1964 : le premier en 2014 et le second en 2022, celui-ci s'étant tenu dans son écrasante majorité à huis clos. À l'heure où un débat sur la dissuasion naît, où des experts (comme B. Tertrais de la FRS) reconnaissent que « l'hypothèse de l'échec de la dissuasion nucléaire doit nécessairement être prise en compte », il apparaît urgent de réaliser un troisième cycle d'audition publique pour s'interroger sur la pleine pertinence de cette stratégie de défense.

### Audition sur les traités de désarmement et de non-prolifération nucléaire

L'année 2025 va voir se réaliser successivement (en mars, puis en avril) les troisièmes réunions du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires (TIAN) et du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP). Deux traités multilatéraux qui sont complémentaires et renforcent la sécurité internationale. La compréhension des mécanismes de ces normes juridiques, de leur impact et des actions réalisées par la France vis-à-vis de ces traités est essentielle pour que les parlementaires puissent pleinement agir.

NOUS SUIVRE SUR TWITTER :



ICAN France, est le relais national de la Campagne internationale pour abolir les armes nucléaires (ICAN). Cette campagne,

lancée en 2007, regroupe 700 organisations non-gouvernementales partenaires dans 110 pays. Elle mobilise les citoyens pour faire pression sur leur gouvernement afin qu'il adhère au Traité sur l'interdiction des armes nucléaires entré en vigueur le 22 janvier 2021. ICAN a reçu le prix Nobel de la paix en 2017 pour son action de mobilisation des opinions publiques sur les conséquences humanitaires catastrophiques des armes nucléaires et la promotion d'un outil juridique contraignant auprès des États : le Traité d'interdiction des armes nucléaires adopté à l'ONU par 122 pays le 7 juillet 2017.

PLUS D'INFORMATION SUR ICAN FRANCE : [www.icanfrance.org](http://www.icanfrance.org)

CONTACT : Jean-Marie Collin, directeur,  
[jeanmarie@icanfrance.org](mailto:jeanmarie@icanfrance.org) • 06 37 94 62 41

## Ressource

### BD : L'arsenal nucléaire de la France



Découvrez notre sixième bande dessinée pour tout savoir sur les deux composantes nucléaires de la France, le concept d'ultime avertissement et pour s'interroger sur la stratégie de la dissuasion nucléaire qui repose sur le pari que l'adversaire reculera devant le risque d'emploi de l'arme nucléaire :

<https://bit.ly/3zPaSvI>



L'Observatoire des armements est un centre indépendant d'expertise et de documentation, ouvert au public, créé en 1984. Les activités de recherche

de l'Observatoire des armements sont centrées plus particulièrement sur deux axes : les transferts et l'industrie d'armement ; les armes nucléaires et leurs conséquences. Pour faire connaître son activité et ses travaux de recherche, l'Observatoire publie une lettre d'information, *Damoclès*, ainsi que des études et des ouvrages comme *Exigez ! Un désarmement nucléaire total*, avec Stéphane Hessel et Albert Jacquard ou *Résister à la militarisation : le Garm, Lyon, 1967-1984*. Au fil des années, l'Observatoire des armements est devenu un interlocuteur incontournable et un centre ressource pour les médias, les responsables politiques, les chercheurs, la société civile, tant français qu'étrangers.

PLUS D'INFORMATION SUR L'OBSERVATOIRE : [www.obsarm.org](http://www.obsarm.org)

CONTACT : Patrice Bouveret, directeur,  
[patricebouveret@obsarm.info](mailto:patricebouveret@obsarm.info) • 06 30 55 07 09